

Cote du document: EB 2020/130/INF.1
Date: 28 juillet 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Dispositions pratiques pour la cent trentième session du Conseil d'administration (session virtuelle)

Renseignements à l'intention des participants au Conseil d'administration

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Alessandra Zusi Bergés
Cheffe
Services linguistiques et de conférence
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: a.zusi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Information**

Dispositions pratiques pour la cent trentième session du Conseil d'administration (session virtuelle)

- **Dates:** du mardi 8 au vendredi 11 septembre 2020.
- La session se tiendra à l'aide de moyens virtuels par Zoom (outil de vidéoconférence en ligne).
- **Horaire:** de 13 à 17 heures chaque jour.

I. Enregistrement

- La réunion se tiendra à l'aide de moyens virtuels (application Zoom); les représentants devront s'enregistrer en ligne conformément aux instructions fournies dans la lettre d'invitation. Les représentants sont priés de bien vouloir procéder à l'enregistrement en ligne au plus tard le mardi 1er septembre 2020. L'enregistrement servira automatiquement de confirmation de la participation.
- Les représentants accrédités au Conseil d'administration n'ont pas besoin de pouvoirs spécifiques pour participer à la session s'ils disposent d'une accréditation indiquant qu'ils ont été nommés pour représenter leur gouvernement jusqu'à nouvel ordre.

II. Documents et interprétation

- Les documents seront publiés en anglais, arabe, espagnol et français, selon qu'il convient, sur la **plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA** <https://webapps.ifad.org/members/eb/130> et sur le **site web du FIDA**: www.ifad.org/web/guest/executive-board. Merci de consulter la plateforme régulièrement; vous y trouverez les documents les plus récents.
- Le **programme de travail** sera mis en ligne environ deux semaines avant le début de la session.
- **L'interprétation simultanée** sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

III. Procédures pour la réunion virtuelle

- Les membres et membres suppléants seront représentés par un seul représentant ayant le droit de parole. Tout représentant ou suppléant supplémentaire pourra assister à la réunion en qualité d'observateur sans droit de parole. Pendant les séances, en cas de problème de connectivité et/ou de séance à huis clos, les Membres et les Membres suppléants seront priés de limiter leur participation à un seul représentant.
- Les participants seront responsables de la qualité de leur connexion. Si un participant perd la connexion au cours de la réunion, les délibérations se poursuivront tant que le quorum est maintenu. Si le quorum n'est plus atteint, la réunion sera suspendue jusqu'au rétablissement du quorum.
- Pour participer activement à la réunion, les participants auront besoin d'un ordinateur connecté à Internet et d'un smartphone. Les participants sont priés d'installer l'application Zoom sur leurs appareils. Les consignes d'installation et un guide d'utilisation de Zoom – ainsi que la marche à suivre pour s'enregistrer et rejoindre une réunion Zoom depuis un téléphone si des problèmes de connexion venaient à entraver les échanges – sont disponibles sur la **plateforme interactive réservée aux États membres à l'adresse suivante**: <https://webapps.ifad.org/members/eb/130>.

- Les participants sont notamment priés:
 - de parler à un rythme raisonnable pour faciliter les services d'interprétation;
 - de se munir d'écouteurs et d'un microphone afin d'améliorer la qualité du son;
 - d'allumer la fonction vidéo lorsqu'ils interviennent.
- Les participants qui ne peuvent pas se connecter par Zoom sont priés de prendre contact avec le Bureau du Secrétaire (courriel: gb@ifad.org) dès que possible et avant la réunion, afin de déterminer une autre solution.
- Le Bureau du Secrétaire se fera un plaisir d'organiser des séances individualisées de formation virtuelle sur les procédures et les exigences techniques. Pour bénéficier d'une telle séance, les membres peuvent adresser une demande en écrivant à l'adresse gb@ifad.org.
- Afin de faciliter les débats, il est demandé aux participants de transmettre par écrit leurs observations et leurs déclarations avant la tenue de la session, en envoyant un courriel à l'adresse gb@ifad.org.

IV. Principes directeurs visant à prévenir le harcèlement, notamment sexuel, et la discrimination pendant les événements organisés par le FIDA

Conformément à sa politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, le FIDA a publié un ensemble de principes directeurs visant à prévenir le harcèlement ainsi que la discrimination et le harcèlement sexuels pendant les événements organisés par le FIDA. Le FIDA s'associe ainsi à l'action menée par l'ensemble des Nations Unies pour définir les normes de conduite attendues des participants et donner des renseignements sur les mécanismes de signalement. Les Directives sont disponibles [ici](#).

V. Mesures pratiques

- Il est essentiel que les séances commencent à l'heure prévue. Merci d'accéder à la salle d'attente de la séance environ 15 minutes avant l'heure prévue de début de chaque séance. Le Secrétariat donnera accès à la séance après validation de l'identité du représentant. Pour accélérer ce processus, il est demandé aux représentants de respecter la convention d'identification ci-après lorsqu'ils s'enregistrent:
 - représentants au Conseil d'administration: nom du pays – nom de famille;
 - participants supplémentaires: nom du pays – nom de famille – observateur.
- Vous êtes invités à vous connecter depuis un lieu calme pour éviter tout bruit ambiant.
- Le microphone doit être éteint quand le délégué ne s'exprime pas.
- Veuillez éteindre la fonction vidéo si un autre représentant de votre pays intervient pendant la séance.
- Veuillez éteindre toute application inutile pour éviter de réduire votre bande passante et de provoquer des problèmes de connectivité.